

# Elever des génisses au pâturage dès le plus jeune âge est-il compatible avec une stratégie de réduction de l'âge au premier vêlage ?

## Is raising heifers on pasture from an early compatible with a strategy to reduce the age at first calving?

LEPELTIER F. (1), MORIN L. (1), ROUILLE B. (2).

(1) Ferme expérimentale La Blanche Maison, 50880 Pont-Hébert

(2) Institut de l'Élevage – Monvoisin, 35652 Le Rheu Cedex, France

### INTRODUCTION

Rajeunir l'âge au vêlage dans les élevages laitiers est un des leviers identifiés pour limiter les phases improductives dans la carrière de l'animal et ainsi optimiser les performances économiques des exploitations et réduire leur impact environnemental. L'âge moyen au 1<sup>er</sup> vêlage en race Normande est de 33 mois en France, et de 34 mois sur l'ensemble Normandie/Bretagne/Pays de la Loire (Reproscope, campagne 2018-2019). A la ferme expérimentale de La Blanche Maison (50), un système de polyculture élevage en agroécologie a été mis en place depuis 2017. Pour les jeunes animaux, il combine le pâturage des veaux dès 15 jours et le pâturage tournant des génisses, pour objectif de réduire l'âge au vêlage. Un suivi des croissances de la naissance jusqu'à 15 mois a été mené pour évaluer l'impact du pâturage des jeunes veaux sur leur croissance et sur l'âge au 1<sup>er</sup> vêlage.

### 1. MATERIEL ET METHODES

Le système de polyculture élevage en agroécologie de La Blanche Maison repose sur un troupeau de race Normande comptant en moyenne 88 vaches avec une production moyenne de 7000 litres de lait par vache par an.

Ce système est organisé en 4 lots de vaches avec 4 périodes d'IA de 6 semaines dans l'année, permettant une meilleure régularité des livraisons de lait et une optimisation des pics de travail. Les veaux sont en cases individuelles jusqu'à ce qu'ils soient capables de boire 6L/j de lait, distribué 1 fois/j. Ce seuil est atteint en moyenne entre 10 et 15 jours de vie. Ensuite, les veaux sont en cases collectives en bâtiment, avec un accès direct à l'herbe (environ 400m<sup>2</sup>). Ils ont un plan d'allaitement constant avec 6L/j de lait jusqu'au sevrage (Porhiel et Le Pichon, 2009). Ils ont également un accès à l'eau et à un mélange 60/40 de maïs grain et colza distribué à volonté. Le système est réalisable avec des niches individuelles ou collectives pour se mettre à l'abri du vent, directement dans la parcelle de pâturage. Cela nécessite alors l'installation de bacs à tétines, d'alimentateurs à concentrés, d'un râtelier à fourrages et d'abreuvoirs.

La pratique a été testée sur deux périodes de vêlage en 2017 puis trois périodes à partir de 2018 (vêlages de février, mai et août). Le plan lacté est le même pour tous les veaux. Un suivi de croissance des veaux est réalisé depuis la naissance jusqu'à 15 mois. De 2017 à 2021, l'étude a porté sur 165 génisses de race Normande.

En post-sevrage, un pâturage tournant est mis en place pour améliorer les performances de croissance des génisses tout en valorisant au mieux l'herbe pâturée. Le parcellaire est découpé en paddocks de 0,25 à 0,5 ha. Le temps de présence varie de 2 à 7 jours en fonction de l'âge et de la taille du lot.

### 3. RESULTATS

De 2017 à 2021, ce sont 121 génisses qui ont été élevées avec une mise à l'herbe dès 10 jours, et 44 génisses élevées en nurserie uniquement. En 2017, les veaux nés dans les lots de printemps et d'été (vêlages de mai et août) ont été élevés à

l'herbe dès 10 jours, tandis que ceux des lots d'hiver et d'automne ont été élevés en nurserie (vêlages de février et novembre).

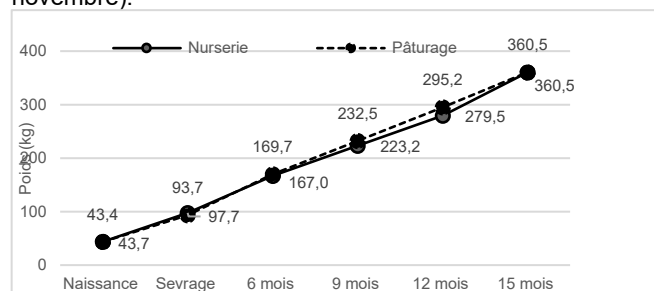


Figure 1 : courbes de croissance des génisses de 2017

A partir de 2018, aux vues des premiers résultats positifs de 2017, les veaux nés en février/mars sont également mis à l'herbe dès 10 jours. Au sevrage, les veaux élevés en nurserie ont un poids de sevrage moyen légèrement supérieur à ceux élevés en extérieur (97,7 kg pour les veaux en nurserie, 93,7 kg pour les veaux à l'herbe). Cependant, les veaux élevés à l'herbe sont sevrés en moyenne 8 jours avant ceux élevés en bâtiment (à 79 jours contre 87 jours). Globalement, le GMQ pendant la phase lactée des veaux élevés à l'herbe est similaire à ceux élevés en nurserie : 640g/j. Il n'y a pas de différence significative sur les performances de croissance jusqu'à 15 mois (Figure 1). La technique de mise à l'herbe à un jeune âge permet donc de valoriser une quantité d'herbe pâturée plus importante au cours de la phase d'élevage de la génisse par rapport à un élevage plus classique avec un temps de présence en bâtiment plus important. Par exemple, une génisse née en février passe environ 250 jours au pâturage la 1<sup>ère</sup> année, contre 105 jours si elle n'était sortie qu'à l'âge de 6 mois.

A la mise en place du système en 2017, l'âge au 1<sup>er</sup> vêlage moyen était de 30 mois. Il a été réduit à 28,3 mois en 2021, l'objectif étant de tendre vers 25-27 mois (Tableau 1).

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Âge au vêlage (mois)	30	28,7	27,5	28,4	28,3

Tableau 1 : âge moyen des génisses au 1<sup>er</sup> vêlage

### CONCLUSION

L'élevage des veaux au pâturage dès le plus jeune âge permet des performances de croissance similaires à des génisses élevées en nurserie sur la phase 0-15 mois. Associé au pâturage tournant, la pratique contribue aux objectifs de réduction d'âge au 1<sup>er</sup> vêlage. La pratique de cette technique présente donc des intérêts économiques et environnementaux dans une stratégie de production laitière en agroécologie.

Le projet expérimental de système de polyculture élevage en agroécologie a bénéficié du concours financier de la Région Normandie.

Observatoire Reproscope, campagne 2018-2019.

<https://idele.fr/outils/reproscope>

Porhiel J.Y., Le Pichon D., 2009. Rencontres Recherches Ruminants, 16